

a3lu
Société à responsabilité limitée au capital de 142 114 euros
Siège social : 12, rue Saint Sidoine 69003 LYON
934 031 956 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2026 EXTRAIT DU TEXTE D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
--

« DEUXIÈME DÉCISION »

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, représentant un bénéfice de 153 709,27 euros, de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	<i>153 709,27 €</i>
<i>À la réserve légale</i>	<i>7 685,46 €</i>
	<i>-----</i>
<i>Solde</i>	<i>146 023,81 €</i>

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 146 023,81 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 295 823,27 euros.

L'associé unique prend acte que, s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes ».

Certifié conforme
Monsieur Ambroise MAUPATÉ
Gérant

Ambroise MAUPATÉ

✓ Certifié par  yousign

Le signataire convient expressément de signer les présentes au moyen d'une signature électronique YouSign, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil.

a3lu

Société à responsabilité limitée au capital de 142 114 euros

Siège social : 12, rue Saint Sidoine 69003 LYON

934 031 956 RCS LYON

COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

**Pour copie certifiée conforme
Monsieur Ambroise MAUPATÉ
Gérant**

Ambroise MAUPATÉ

Le signataire convient expressément de signer les présentes au moyen d'une signature électronique YouSign, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil.

✓ Certifié par  yousign

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise A3LU - SIREN : 934031956					Néant ☐			
Durée de l'exercice en nombre de mois 16					Durée de l'exercice précédent			
					Exercice N clos le 31/12/2025			
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012				
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016				
	Immobilisations corporelles	028		030				
	Immobilisations financières (1)	040	381 414	042		381 414		
	TOTAL I (5)	044	381 414	048		381 414		
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052				
	Stocks marchandises	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	30 000	070		30 000		
	Créances autres (3)	072	370	074		370		
	Charges constatées d'avance	092		094				
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	53 588	086		53 588		
TOTAL II	096	83 957	098		83 957			
TOTAL GENERAL (I + II)					110	465 372	112	465 372
PASSIF					Exercice N NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		142 114		
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées			130				
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)		131	132				
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136		153 709		
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	TOTAL I			142		295 823		
Provisions pour risques et charges					TOTAL II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		25 449		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		666		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	1 989	172	22 602		
	Comptes courants d'associés			173		120 832		
	Autres dettes			175		0		
Produits constatés d'avance						174		
TOTAL III					176		169 549	
TOTAL GENERAL (I + II + III)					180		465 372	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	477 254		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0		

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDECJFR

Désignation de l'entreprise A3LU - SIREN : 934031956										☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2025	
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209		210			
Production vendue biens						215		214			
Production vendue services						217		218	145 835		
Production stockée								222			
Production immobilisée								224			
Subventions d'exploitation reçues								226			
Autres produits								230	0		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	145 835		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234			
Variation de stock (marchandises)								236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240			
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier			immobilier	242	3 038		
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244			
Rémunérations du personnel								250	63 734		
Cotisations sociales				dont cotisation personnelle de l'exploitant		380		252			
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254			
Dotations aux dépréciations								256			
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		262			
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260					
Total des charges d'exploitation (II)								264	66 772		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	79 063		
Produits financiers						(III)		280	90 000		
Produits exceptionnels						(IV)		290			
Charges financières						(V)		294			
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				(VI)	347	300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinqui D)					348				
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306	15 354		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	153 709		
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312	153 709	314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316					
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles					322					
	Impôts et taxes non déductibles					324	15 354				
	Divers dt intérêts excédentaires	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330				
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle	986		Zone franche urbaine	987			342			
	France Ruralités Revitalisation (FRR)	181		Jeune entreprise innovante	989						
	Zone restruct. défense	127		Zone revitalisation rurales	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344						
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Zone de développement prioritaire	993						
	Bassins urbains à dynamiser – BUD	992									
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit				346		350	85 500		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649						
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	83 563	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)							356	0			
Déficits antérieurs reportables							0		360	0	
Résultat fiscal après imputation des déficits						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	83 563	372		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 12/09/2024 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 465 372 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat de 133 840 Euros.

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 15 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Règles, principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après

- déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions de 20 à 50 ans,
- Agencements et aménagements de 10 à 15 ans,
- Installations techniques de 5 à 10 ans,
- Matériels et outillages de 2.5 à 10 ans,
- Matériel de transport de 2 à 5 ans,
- Matériel de bureau de 2 à 5 ans,
- Mobilier 5 à 10 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Frais de Recherche et Développement

Sans objet.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est

constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

La valeur nette des stocks à la clôture de l'exercice est la suivante :

- Matières Premières : 0 €
- Autres Approvisionnements : 0 €
- Produits Finis : 0 €
- Marchandises : 0 €
- En-cours de Biens : 0 €
- En-cours de Services : 0 €

Créances & Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Informations Complémentaires

Écarts de conversion Actif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Écarts de conversion Passif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital Social	Nombre	Valeur Nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

Variation Capitaux Propres

Libellé	Solde à l'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations	Solde à la Clôture
Capital Social	0	0	142 114	142 114
Réserve légale	0	0	0	0
Autres réserves	0	0	0	0
Report à nouveau	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	0	0	0	0

Engagements Financiers donnés et reçus

Néant

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles

Néant

Engagement de Crédit-Bail

Néant

Engagement Retraite

Néant

Autres informations

Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Pas de salariés